

La Dépêche FSE

Intégration : la limite est dépassée Faut faire plus qu'en parler !

Le chemin parcouru

L'intégration des élèves en difficulté en classe régulière est une priorité pour la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). Enjeu prioritaire des deux dernières négociations, cette question a été portée à bout de bras par nos représentantes et représentants au sein de tous les comités et sur la place publique, notamment concernant l'urgence de définir des balises et limites à cette intégration. Nos nombreuses recherches et enquêtes nous ont permis de dégager des pistes nécessaires¹ et réalistes pour améliorer votre quotidien dans les classes.

Partout, nous portons votre message sur l'intégration : la limite est dépassée. La situation ne peut plus durer, il faut faire plus qu'en parler, il est urgent de passer à l'action.

Les négociations et la Rencontre des partenaires de l'éducation

Au sortir d'une ronde de négociations relativement brève mais tout aussi ardue, la question de l'intégration des élèves en difficulté demeure un chantier en travail pour la FSE, malgré des gains en cette matière.

Au cours de la dernière négociation, des voix importantes se sont fait entendre pour demander que cet enjeu soit discuté avec l'ensemble des personnes concernées.

Le gouvernement s'est donc engagé à réunir les principaux intervenants et intervenantes, le 25 octobre, à l'occasion d'un forum sur l'intégration des élèves en difficulté.

¹ Voir *La Dépêche FSE* : Balises et limites à l'intégration sur le site de la FSE au www.fse.qc.net.

Principaux gains de la dernière ronde de négociations relativement à l'intégration des élèves HDAA

- 20 M\$ récurrents en soutien à la composition de la classe pour l'intégration des élèves présentant des troubles du comportement ;
- Pondération a priori pour les élèves TED, TGC ou présentant des problèmes relevant de la psychopathologie ;
- Une première reconnaissance des élèves HDAA à l'éducation des adultes ;
- Mise en place d'une approche de services pour les élèves ayant des besoins particuliers à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes ;
- Ajout de 200 enseignantes et enseignants ressources ;
- Baisses de ratios intégrées à la convention collective ;
- Comité de travail sur l'intégration des élèves en difficulté (2010-2011) ;
- Comité paritaire national composé des trois fédérations de la CSQ représentant le réseau scolaire (FSE-FPPE-FPSS).

Les orientations de la FSE

- Demander le respect de la Loi sur l'instruction publique et y apporter des modifications ;
- Fixer une limite à l'intégration des élèves en difficulté ;
- Établir les conditions essentielles à l'intégration ;
- Faire de la prévention une véritable priorité.

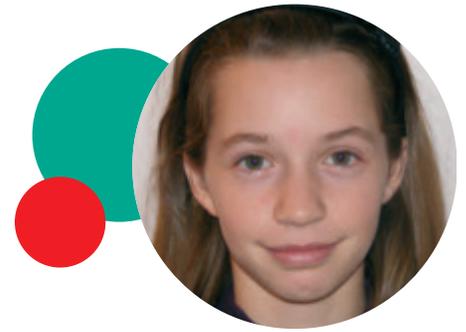
1- La classe ordinaire a dépassé ses limites

Lors de nos nombreuses consultations et rencontres, vous nous avez exprimé l'importante problématique de l'intégration, la lourdeur de la tâche qui en découle dans la classe dite ordinaire, de même que les sentiments de détresse et d'impuissance qui y sont associés.

Les solutions de la FSE

→ Faire l'évaluation des besoins et des capacités de l'élève avant l'intégration, ou encore, procéder promptement à cette évaluation dès que des difficultés sont décelées.

→ S'assurer du transfert des dossiers entre les services de garde, les services sociaux et l'école, s'il y a lieu, ainsi qu'entre les différents secteurs du réseau scolaire.



→ Faire la démonstration qu'il n'y a pas de contrainte excessive ni d'atteinte importante aux droits des autres élèves pour procéder à l'intégration d'un élève en classe régulière.

Selon la FSE, l'évaluation de la contrainte excessive doit tenir compte de :

- La composition de la classe, soit :
 - une limite de 10 % des élèves intégrés ;
 - la diversité des catégories d'élèves dans la classe, en tenant compte des élèves à risque et de ceux en difficulté d'apprentissage ;
 - la nature et la sévérité des difficultés comportementales ;
 - le nombre de plans d'intervention à suivre ;
 - le degré de défavorisation de l'école.
- La charge de travail supplémentaire occasionnée par cette intégration.
- L'assurance de la mise en place des services nécessaires pour répondre aux besoins de l'élève intégré.

2- La classe ordinaire n'est pas la seule solution

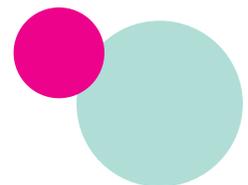
Il est clair pour la FSE qu'en matière d'intégration, la classe ordinaire a dépassé sa limite. Il existe pourtant plusieurs types de classe pour répondre plus adéquatement aux besoins des élèves. :

Le cheminement particulier

Les classes ressources

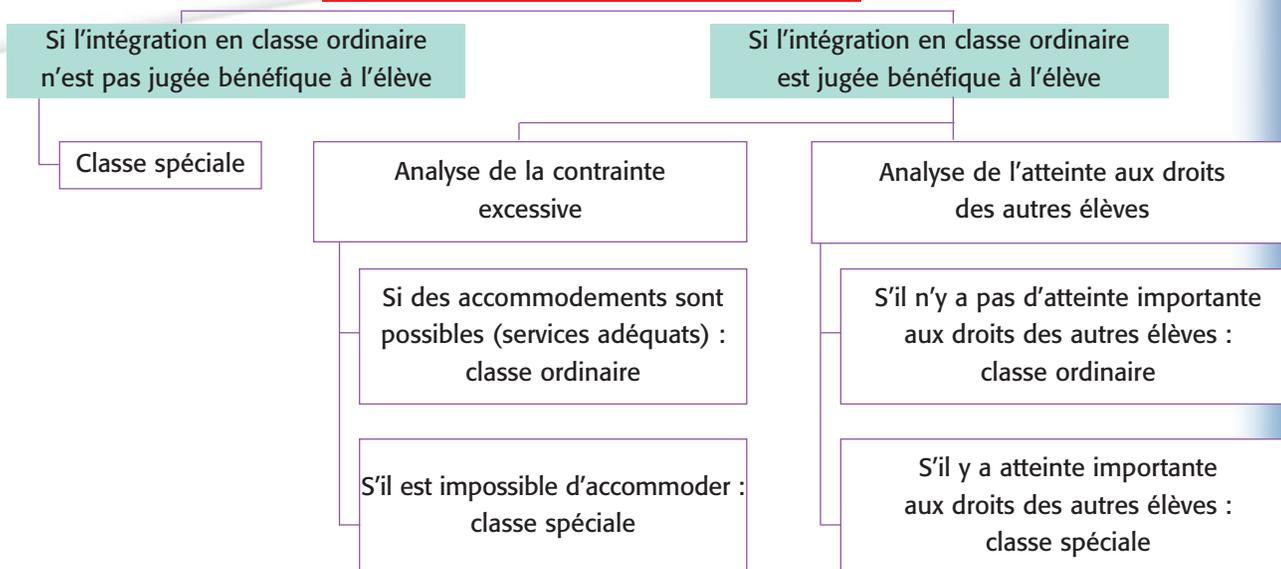
La classe spéciale

Différents modèles d'organisation des services en orthopédagogie



La FSE exige que les étapes suivantes soient respectées lors de l'évaluation de l'élève :

Évaluation des capacités et besoins de l'élève



3- Les suites de la Rencontre des partenaires de l'éducation

Dans l'entente de principe de la FSE, nous avons obtenu la création d'un groupe de travail dont le mandat est de recommander des solutions aux problématiques de l'intégration et pouvant être appliquées à compter de l'année scolaire 2010-2011. Ce groupe de travail doit parvenir à un consensus pour le 1^{er} février 2011, à défaut de quoi, une conciliatrice ou un conciliateur participera aux rencontres et fera des recommandations à la ministre au plus tard le 1^{er} juin 2011.

Parallèlement à ces travaux, un comité paritaire national regroupant les trois fédérations du réseau scolaire CSQ (FSE-FPPE-FPSS) sera mis sur pied. Ce comité a pour mandat de faire des recommandations sur les services à accorder aux élèves HDAA ainsi que sur les conditions et l'organisation du travail du personnel de l'éducation qui travaille auprès de ces élèves.



En conclusion

La question de l'intégration des élèves HDAA concerne tout le monde, particulièrement les enseignantes et enseignants. À ce titre, elle ne peut reposer uniquement sur vos épaules, surtout si l'on considère le fait que les écoles privées et les projets sélectifs ont des conséquences directes sur la composition de la classe. Il est urgent d'agir pour assurer la réussite des élèves et pour garantir des conditions d'exercice permettant aux enseignantes et enseignants de faire ce pour quoi ils sont formés : enseigner.



La limite est dépassée, il faut faire plus qu'en parler !



La FSE amorce une campagne d'appui et d'information pour porter encore plus haut et plus loin nos solutions en lien avec l'intégration des élèves en difficulté. Nous vous proposons donc de mettre cette affiche en évidence dans les salles du personnel. Votre Fédération vous acheminera des autocollants à y apposer tout au long de l'automne et de l'hiver, selon la teneur des travaux qui auront cours.

Nous vous invitons à participer aux activités qui seront organisées et à prendre connaissance de l'information qui vous sera distribuée et publiée sur le portail Web de la FSE, à l'adresse www.fse.qc.net.

La FSE a publié le premier ouvrage de référence destiné aux enseignantes et enseignants, le *Référentiel : les élèves à risque et HDAA*. Ce document basé sur la recherche permettra à tous les intervenants et intervenantes d'avoir le même langage lors des demandes de services. On peut le consulter au www.fse.qc.net.

La Dépêche FSE

Responsable de la rédaction
Pauline Ladouceur
Pierre Lanthier
Sylvie Lemieux

Mise en page
Johanne Boucher
Photo
FSE

La Dépêche FSE est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. De format condensé, cet outil traite le plus souvent d'un thème unique. *La Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE (www.fse.qc.net).